

Budget de l'Enseignement Supérieur : un signal positif qui doit s'accompagner d'une volonté de mettre en place de nouveaux modèles

Lors de la présentation du Projet de Loi de Finances 2016, le 30 septembre 2015, le gouvernement a annoncé 165 M d'€ supplémentaires par rapport à 2015 pour l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR), et s'est engagé à ne pas effectuer de prélèvement dans les fonds de roulement des établissements.

Un signal positif envoyé à la communauté

En ces temps de contrainte budgétaire, la **Conférence des grandes écoles (CGE) reconnaît l'effort particulier fait par le gouvernement pour l'ESR**, domaine où l'engagement de l'État est fondamental.

Cependant, alors que les **nouvelles grandes régions** se mettent en place et que leurs **compétences en matière d'ESR sont élargies**, les dotations de l'État aux collectivités territoriales vont baisser de 3.5 Mds €. Cette baisse est à mettre en parallèle avec celle des ressources fiscales des CCI confirmée par le gouvernement à hauteur de 150 M d'€. La CGE est soucieuse des répercussions que cela peut avoir sur les investissements des régions et des CCI dans les établissements d'Enseignement supérieur. Elle s'interroge sur les moyens accordés aux acteurs de terrain pour soutenir l'Enseignement supérieur de proximité.

Les efforts consentis sont donc à renforcer, en particulier au regard de la hausse prévisible des effectifs étudiants et des objectifs inscrits dans la StrANES - 60% d'une classe d'âge diplômée du supérieur en 2025 et 2% du PIB investi dans l'ES en 2020.

Mais la question de fond est celle de la définition et de la mise en œuvre de nouveaux modèles

Face à cet afflux programmé d'étudiants, c'est l'ensemble du système de l'Enseignement supérieur qui est mis sous tension et le débat sur le seul montant de l'enveloppe budgétaire paraît en décalage par rapport à la question essentielle : **quels nouveaux modèles pour donner aux acteurs une vision à moyen terme de leur capacités financières, les responsabiliser et leur donner des marges de manœuvre ? Quels nouveaux modèles pour favoriser la bonne articulation entre tous les acteurs, grandes écoles et universités, et conférer au système l'agilité nécessaire pour s'adapter et raisonner en matière d'efficience ?**

Sur les 7 dernières années, les grandes écoles ont accueilli 109 000 étudiants supplémentaires soit une hausse de 36% de leurs effectifs alors que dans le même temps, les universités ont vu leurs effectifs croître de 7,5%¹ (soit 97 000 étudiants supplémentaires). Dans ce contexte, et tout en conjuguant excellence et ouverture sociale, les grandes écoles ont maintenu des taux exceptionnels de réussite et d'insertion professionnelle. **Ce résultat a été rendu possible par leur capacité à inventer de nouveaux modèles et évoluer vers un système d'enseignement de masse : 40% des diplômes de grade master en France sont délivrés par les écoles.**

Aujourd'hui il revient à l'ensemble de la communauté, universités, écoles, de relever ensemble les défis et de permettre que les objectifs ambitieux de la StrANES soient atteints.

¹ Source Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ([Référence et Repères Statistiques 2015](#))



A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 215 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 215 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises



Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 — lucille.simon@tbwa-corporate.com

André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 — andre.bismuth@cge.asso.fr